



Faulquemont, le 12 mars 2018

Monsieur Patrick BONNET
11 rue de la République
57380 FAULQUEMONT

Monsieur, Cher Patrick,

J'accuse bonne réception de votre courrier du 27 février dernier par lequel vous m'interpellez légitimement sur la situation du SYDEME et m'informez de la saisine, par vos soins, de diverses instances juridiques et financières quant aux dysfonctionnements du syndicat.

Bien évidemment, tout comme vous, cette situation m'interpelle profondément et comme vous le savez, j'ai saisi à plusieurs reprises son Président ainsi que les instances de contrôle compétentes afin que des solutions rapides puissent être trouvées pour « assainir » ses finances.

Pour seule réponse, le DUF a été condamné à payer une contribution exceptionnelle de transport et de traitement.

Concernant la gouvernance du SYDEME, les membres de son exécutif ont été élus de manière souveraine et démocratique. Vous comprendrez qu'il ne m'appartient en aucun cas, ni au conseil de District, d'intervenir en la matière.

Soyez toutefois assuré de l'attention particulière que je porte personnellement au suivi de ce dossier, dont je ne manquerai pas de vous tenir informé.

Dans l'attente et à votre disposition pour tout complément d'information,

Je vous prie de croire, Monsieur, Cher Patrick, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

François LAVERGNE
Vice-Président
du Conseil Départemental de la Moselle



Direction

I, allée René Cassin
57380 FAULQUEMONT

Tel. +33 (0) 387 29 83 50

Fax +33 (0) 387 29 83 51

e-mail : dg@dufcc.com

site web : www.dufcc.com

Pôle technique

Tel. +33 (0) 387 29 73 80
Fax +33 (0) 387 29 73 89

Maison de Justice et du Droit

Tel. +33 (0) 387 90 00 22
Fax +33 (0) 387 29 83 51

mjd@dufcc.com

Piscine

Tel. +33 (0) 387 00 46 00
Fax +33 (0) 387 00 46 01

piscine@dufcc.com